

AJUKOBY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 24 mars 2018 à 10h 30

Mairie de Bures-sur-Yvette, salle du conseil municipal

Chers adhérents, chers sympathisants,
Vous tous qui soutenez nos actions, nous vous invitons à participer à cette
assemblée générale.

Cette convocation ne sera pas envoyée par voie postale sauf demande expresse

Ordre du jour :

- Rapport moral 2017
- Rapport financier 2017
- Élection de membres au conseil d'administration
membres sortants : Xavier Houdy, Christiane Manesse
- Actions en cours



AJUKOBY Assemblée générale ordinaire 24 mars 2018

Nom : Prénom :

Je ne serai pas présent(e) à l'assemblée générale, je donne pouvoir à

Nom : Prénom :

Date : Signature

AJUKOBY association
n°W913001509 - Palaiseau
siège social : mairie de Bures/Yvette
- adresse postale :
2 résidence Gratien - av. Charles
Comar, 91440 Bures-sur-Yvette
n° SIRET : 419 249 479 00017

Peuvent voter : les personnes ayant effectué un don en 2017



AJUKOBY Candidature au Conseil d'administration

Nom : Prénom :

présente ma candidature au conseil d'administration de l'AJUKOBY (mandat 2018-2021)

Date : Signature



L'association ne peut agir que si vous soutenez son action par votre adhésion, par vos dons.
L'argent recueilli sert en totalité à financer des actions pour Koréra-Koré. Votre soutien est essentiel.
Dans le cadre de la loi, les dons versés à l'association ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du code général des impôts). Un reçu est remis à cet effet.

Je verse pour 2018 : 20 € 30 € 50 € autre montant €

Nom : Prénom :

Adresse.

Courriel.

Signature

AJUKOBY association n°W913001509 - Palaiseau
siège social : mairie de Bures/Yvette - adresse postale :
2 résidence Gratien - av. Charles Comar,
91440 Bures-sur-Yvette
n° SIRET : 419 249 479 00017
www.ajukoby.org ajukoby91@gmail.com

